



# Le Poulpe

Mars 2014

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

## Les Nouvelles

### Le SCoT du Pays Bassin d'Arcachon approuvé ou..... le début de la fin

Après environ 5 années de travaux et d'études, le SYBARVAL, syndicat d'élus regroupant les 17 communes du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre a approuvé, le 24 juin 2013, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ne prenant en compte, ni la note d'enjeux de l'Etat qui demandait l'étude de plusieurs scénarii concernant la croissance démographique, ni les remarques des associations formulées dans de nombreux courriers ou lors de l'enquête publique, ce document de planification stratégique prévoyait un afflux de plus de 70000 habitants à l'horizon 2030. Une telle croissance non maîtrisée entraîne naturellement une forte artificialisation des sols (4405 ha soit 34 % de zones supplémentaires à urbaniser!) au détriment des espaces naturels impliquant le non respect de la loi littoral et des coupures d'urbanisation, à tel point que le Préfet a écrit au Président du SYBARVAL pour lui demander des modifications et en lui notifiant la suspension de l'exécution du SCoT dans l'attente de ces modifications.

En conséquence, le SYBARVAL a proposé des modifications « à minima », qui ont malheureusement été acceptées par le Préfet et votées lors d'une délibération le 9 décembre 2013. Devant une telle mauvaise foi et le risque d'assister à la destruction programmée du Bassin d'Arcachon, les associations de protection de la nature et de l'environnement ne pouvaient pas rester indifférentes et, de fait, la Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon (CEBA) a déposé un recours au Tribunal Administratif de Bordeaux et la SEPANSO a adressé un recours gracieux au SYBARVAL, en préambule à un probable recours au TA.

On pourra noter enfin que ce SCoT ne prend pas en compte les risques naturels de submersion marine et d'érosion du littoral, ce qui ne manque pas de sel au vu des récents événements climatiques des mois de décembre 2013 et janvier 2014. Voilà où en est le développement durable autour du Bassin d'Arcachon !  
C.B.

#### Des dates à retenir

- AG SEPANSO Gironde : samedi 24 mai après-midi
- prochaine sortie des adhérents de la SEPANSO Gironde : samedi 7 juin (dans le Sud de la Gironde), en collaboration avec la Société Linnéenne de Bordeaux



Pointe du cap Ferret (photo JM Froidefond)

#### Edito

Le salon de l'Agriculture est bien connu pour permettre aux hommes et femmes politiques d'aller à la pêche aux voix. Le gouvernement actuel n'a pas failli à l'usage qui est d'annoncer des mesures que certains agriculteurs espéraient, telle que la simplification des démarches administratives en vue de l'extension ou l'installation d'élevages intensifs. Ainsi la création ou l'agrandissement de porcheries pourra désormais se faire sur simple enregistrement, jusqu'à 2000 porcs, au lieu du régime d'autorisation qui s'accompagnait d'enquête administrative et d'étude d'impact sur l'environnement. Il est prévu d'aller dans le même sens pour d'autres types d'élevage car il faut, paraît-il, regagner en compétitivité économique et exporter nos produits jusqu'en Asie. On imagine sans doute que cela va contribuer à résorber le chômage, ce dont on peut douter avec des élevages industriels robotisés, où les animaux sont des usines à viande et à lait et dont les rejets nitrés et chargés de pesticides et d'antibiotiques sont une des causes majeures de pollution des eaux et de prolifération des algues vertes sur le littoral. Mais on nous rétorque que le problème sera résolu avec les méthaniseurs qui en plus vont permettre de produire de l'énergie. Tout ceci s'accompagne paradoxalement d'une artificialisation toujours plus grande du territoire où les prairies sont abandonnées au profit de l'élevage en batterie. Pendant ce temps, de jeunes agriculteurs, désireux de produire des aliments sains tout en respectant l'environnement, ne trouvent pas de terres.

Entre performance écologique et performance économique, il serait temps d'explorer des voies nouvelles.

C.G.

## Nouveau projet Thales

Thales projette de regrouper ses deux activités aéronautiques (Thales Systèmes Aéroportés (TSA) localisé actuellement dans la commune de Pessac et Thales Avionics (TAV) implanté actuellement sur la commune de Le Haillan) sur un seul site, sur la commune de Mérignac, au cœur de l'Aéroparc .

Le seul projet immobilier Thales couvre 16 ha, dont 14,2 construits et 1,8 ha de réserve foncière (pour une éventuelle extension du projet). Une voie nouvelle réalisée par la CUB doit faciliter l'implantation et le fonctionnement de l'usine et des parcs de stationnement devraient permettre d'accueillir 1 725 véhicules légers. Les voiries et stationnements représenteront 52 700 m<sup>2</sup> environ.

Tout ceci se trouve à proximité du ruisseau du Magudas, du ruisseau du Haillan et recoupe le ruisseau de la Morandière, affluents de la Jalle de Blanquefort qui aboutit dans la Garonne. Des zones humides délimitées dans le cadre du SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » représentent une superficie de 48,33 hectares dans le secteur « Aéroparc » et 5,1 hectares dans le secteur « Boucherie ».

Il s'agit d'un projet qui ne créera pas de nouveaux emplois mais va une fois de plus artificialiser des espaces naturels d'intérêt écologique avéré.

La contribution de la SEPANSO à l'enquête publique est consultable sur le site de la SEPANSO Gironde :

[http://www.sepanso.org/gironde/IMG/pdf/sepanso\\_33\\_ep\\_thales\\_immobilier\\_v1.2.pdf](http://www.sepanso.org/gironde/IMG/pdf/sepanso_33_ep_thales_immobilier_v1.2.pdf)

C.G.

## Plainte pour démoustication

La Sepanso, par l'intermédiaire d'un de ses administrateurs, a déposé une plainte auprès de la Commission européenne en réponse à un arrêté du préfet publié dans la presse, autorisant des opérations de démoustication par pulvérisation de BTi (Bacillus Thuringiensis, var. Israelensis) sur 12 sites NATURA-2000 du département de la Gironde. Cette plainte a été déposée après l'envoi de plusieurs courriers adressés au Préfet et l'envoi d'un recours gracieux qui est resté sans réponse.

Ces démoustications portent atteinte à la chaîne trophique en éliminant la biomasse des moustiques (culicidés), mais aussi les chironomes (chironomidés). Or, ces insectes constituent une source alimentaire pour les larves d'odonates, les batraciens, les alevins, les oiseaux, les chauves-souris, les araignées, le micro-zooplancton et par conséquent ont un effet sur la biodiversité qui constitue l'objectif essentiel de NATURA-2000.

Ces traitements contre les moustiques doivent être limités aux secteurs habités et là où le public se plaint de nuisances.

Référence pour le dépôt d'une plainte auprès de la Commission Européenne :

[http://ec.europa.eu/eu\\_law/your\\_rights/your\\_rights\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/eu_law/your_rights/your_rights_fr.htm)

J.M.F.

## Des méduses d'eau douce découvertes en Aquitaine



C'est un militaire, en poste au camp du Poteau dans les Landes, qui fit en 2006 la découverte d'animalcules aquatiques dans un étang à proximité de la tour de contrôle. Patrick Dauphin de la Société Linnéenne de Bordeaux identifia en 2007 la méduse *Craspedacusta sowerbii* (15 à 22 mm de diamètre). L'accès au camp étant très réglementé, on voit mal comment elles ont pu être introduites. Il est possible qu'elles existent encore sous forme fixée (polyptes), ce que la Société Linnéenne va rechercher. Les premières découvertes en Aquitaine dateraient des années 1930 au-dessus d'un barrage sur le Dropt, puis cette espèce de méduse a été observée en 1952 sur les bords du Lot près d'Aiguillon et ensuite dans les douves du château de Labrède, dans l'étang de Lacanau, dans l'Etang Blanc., dans l'étang d'Agès à Monségur, le lac de Sanguinet... plus récemment dans une mare proche d'un Intermarché de Sanguinet,

dans le grand bassin du Jardin Botanique de Bordeaux-Bastide, dans le plan d'eau des Dagueys à Libourne, dans une mare de tonne près du lac d'Hourtin ...

Il est possible que cette espèce soit originaire du Yang Tsé Kiang en Chine et qu'elle ait été transportée en Europe (à Londres d'abord) avec des plantes aquatiques et peut-être disséminée par les oiseaux ou les poissons introduits ça et là.

Il est également possible qu'il en existe dans d'autres lieux.

Actuellement, dans le cadre des études menées par la **Société Linnéenne de Bordeaux**, les chercheurs souhaiteraient recueillir des données d'observations, récentes ou non, dans les 5 départements d'Aquitaine, avec si possible des indications de : **lieu précis, dates précises, quantité approximative d'individus, profondeur du plan d'eau, la durée de présence observée (combien de jours ou demi-jours), les moments de la journée, éventuellement le comportement (nage du fond vers surface et l'inverse), une idée des températures des jours concernés, et toute autre donnée.**

Adressez vos informations à Bruno CAHUZAC, Université Bordeaux 1, 351 Cours de la Libération, F 33405 Talence Cedex ou [b.cahuzac@ufr-termer.u-bordeaux1.fr](mailto:b.cahuzac@ufr-termer.u-bordeaux1.fr)



Sud-Ouest 05/03/14 (Sylvain Petit-Jean)

## Un recours gracieux contre le plan local d'urbanisme

Charlie Hebdo : 11/12/13

### La fable de l'autoroute et de l'écrevisse

Sud-Ouest 25/02/2014

Ils l'ont voulue, ils l'ont eue. Les grands politiques d'Aquitaine, d'Emmanuel Bayrou, de Juppé à Rousset, ont exigé l'autoroute A65 entre Pau et Langon. Elle est là, elle est vide, et elle coûte. Devine qui va payer ? L'autoroute est vide, ce qui est une excellente nouvelle. Mais elle a été construite, ce qui est abominable. L'A65, entre Pau ( Pyrénées Atlantiques) et Langon (Gironde) court sur 150 kilomètres, dévastant tout sur son passage. Les coteaux du Béarn, des splendides prairies humides et ruisseaux des Landes, où paraient écrevisses à pattes blanches, fadets des laïches – un papillon – et visons d'Europe ont finalement été éventrés pour faire passer bagnoles et gros culs. Inauguration et fanfare le 16 décembre 2010.

### Gironde : sept années d'instruction pour une pollution dans la Garonne

(Jean-Michel Desplos)

En janvier 2007, près de 15 000 mètres cubes de pétrole brut se sont échappés d'une cuve pour se déverser dans la Garonne et l'estuaire de la Gironde. La nappe de pétrole avait pollué les berges sur près de 40 kilomètres. Les faits remontent à la nuit du 11 au 12 janvier 2007. En quelques heures, environ 15 000 mètres cubes de pétrole brut s'écoulaient d'une cuve du site de stockage de la Société pétrolière du bec d'Ambès (SPBA), dans la banlieue de Bordeaux. Au petit matin, une nappe d'hydrocarbures atteignait les berges de la Garonne, puis celles de la Dordogne, de la Gironde et des vallées environnantes. La route aux abords de l'entreprise avait également été souillée.

Moins d'une semaine plus tard, le parquet ouvrait une information judiciaire pour des infractions au Code de l'environnement. Depuis, quatre juges d'instruction se sont succédé jusqu'à l'arrivée de Philippe Darphin, à l'automne 2013. Plus de six ans après l'ouverture du dossier, le magistrat a mis en examen, en novembre dernier, l'ancien directeur général des Docks des pétroles d'Ambès (DPA), qui devait assurer la sécurité du site exploité par la SPBA, ainsi que la société DPA, en qualité de personne morale.

### « Inertie flagrante »

« Cela signifie qu'il y avait une réelle dangerosité », s'exclame Me Pierre Landete, avocat de la commune de Macau, largement touchée par la nappe de pétrole. La collectivité s'est constituée partie civile au même titre que le Conseil général de la Gironde, l'association de protection de l'environnement Sepanso, l'association France Nature Environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux, la Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique, ainsi que le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins. « C'est une véritable marée noire, poursuit le conseil. La plus importante pollution connue à ce jour dans cette zone. ».....

Le collectif Éco-développement et des associations environnementales ont déposé un recours contre le PLU validé par les conseillers communautaires en décembre. Sitôt voté, sitôt attaqué. L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal du Pays foyen avait pris trois bonnes années. Mais combien de temps encore faudra-t-il avant de le voir appliquer concrètement ? Si toutefois il aboutit jusque-là ! Les conseillers de la Communauté de communes du Pays foyen ont approuvé à l'unanimité ce PLU le 19 décembre dernier. Deux mois plus tard, un recours gracieux vient d'être soumis à la CdC pour demander le retrait de cette délibération. Le point litigieux se concentre depuis le début sur la zone des Bouchets-Guignards, à proximité du nouveau centre commercial du Grand Pineuilh.

Le nouveau PLU prévoit effectivement de convertir des hectares aujourd'hui dédiés aux activités agricoles, en une zone à urbaniser classée 1 AUx (essentiellement dédiée aux activités économiques, NDLR). Le collectif Éco-développement du Pays foyen mène la fronde depuis des mois sur ce point qu'il considère comme un feu vert pour l'extension des surfaces commerciales actuelles, et une menace pour le commerce de centre-ville à Sainte-Foy-la-Grande. Pas de justification explicite

Pour contester la décision de l'intercommunalité, le collectif a rassemblé autour de lui d'autres associations comme Que Choisir et la Sepanso, ainsi qu'une vingtaine de particuliers, de riverains et de commerçants opposés au projet. « Ce nouvel agrandissement des zones commerciales péri-urbaines au détriment des zones agricoles nécessite une justification explicite qui n'apparaît pas dans le dossier du PLU », précise leur conseil Me François Ruffié dans l'énoncé du recours. « Et les perspectives démographiques projetées dans le PLU ne justifient pas une augmentation des surfaces commerciales. »

Malgré les modifications consenties par la CdC ...

Depuis, il se passe exactement ce qui avait été annoncé par les opposants en leur temps. Une première citation contenue dans un document de deux belles associations régionales, la Sepanso ([www.sepanso.org](http://www.sepanso.org)) et l'ALRP « Le projet d'autoroute Langon-Pau ne peut être fondé sur le trafic actuel ou sur des effets de congestion de trafic sur l'axe existant. Le trafic est faible et fluide sur la route entre Langon et Pau ».

Nous sommes en janvier 2008, et les travaux n'ont pas commencé. Eiffage, géant du BTP – 14 milliards d'euros de chiffre d'affaire en 2012 – a créé avec une société d'autoroutes, la Sanef, une boîte dédiée à la concession de l'A65 : A'liénor...

# La vie des Réserves Naturelles



**RN Bruges Renseignements et réservations : [animation.sep@wanadoo.fr](mailto:animation.sep@wanadoo.fr) ou 05 56 57 09 89**

**Visites guidées** de 9 h à 12 h : Dimanches 16 et 30 mars, 6 et 27 avril, 25 mai, 15 juin, 13 et 27 juillet (gratuit)

**Sorties thématiques de 9h à 12h :**

- vendredi 7 mars : Sortie nocturne à la découverte des amphibiens. Gratuit
- Samedis 15 mars de 9 h à 13 h : Formation de bénévole pour aider à l'accueil du public sur la RN . Gratuit
- Samedi 29 mars de 9 à 12 h : chantier nature (contrôle espèces invasives)
- Samedis 5 et 26 avril de 9 h à 12 h : Initiation aux chants d'oiseaux (2 sessions). Gratuit
- Mercredi 21 mai de 10 h à 12 h : Atelier pour les enfants - autour du jardin écologique - Gratuit
- Vendredi 23 mai : Balade au crépuscule - Gratuit
- Samedi 24 mai de 9 h à 12 h : Les échassiers de la RN - Gratuit
- Jeudi 5 juin de 19 h à 21 h : Découverte des serpents et des lézards - 4 €/gratuit pour enfants de moins de 12 ans
- Samedis 14 juin et 12 juillet : Favoriser la biodiversité dans son jardin - 4 €/gratuit pour enfants de moins de 12 ans
- Vendredi 18 juillet : Balade au crépuscule - 4 €:gratuit pour enfants de moins de 12 ans

## RN Cousseau

**Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01 ou CDT Gironde 05 56 52 61 40**  
(les réductions s'appliquent aux demandeurs d'emploi, étudiants, enfants de 8 à 16 ans)

**Visites Guidées pédestres** (5 €/2€ tarif réduit).

- Dimanches 23 mars, 17 avril, 11 mai, de 9h 30 à 12h 30 : visite guidée pédestre de la Réserve
- Mercredis 25 juin, 2, 9, 16 juillet, dimanches 15 et 29 juin, 6, 13, 20 et 27 juillet, lundis 30 juin, 7, 14, 21 et 28 juillet : visites guidées de 9 h30 à 13 h
- **Visites Mini Cousseau** de 10 h à 12 h 30 (3 €/1 € tarif réduit) : mardis 1er, 8, 15, 22 et 29 juillet, jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet

**Sorties thématiques :**

- Samedi 8 mars de 14h à 17 h 30 : « Sur les traces de la Loutre d'Europe - 5 € / 2 €
- Samedi 26 avril de 20h 30 à 23 h 30 : Fascinante bécasse des bois avec film de Loïc Coat : Dans le secret d'une Reine (tel. Y. Toutain 06 45 73 04 21)
- Samedi 24 mai de 9 h 30 à 17 h 30 : "Rando Cousseau" (Journée aquitaine nature) - Gratuit
- Dimanche 25 mai de 14 h à 17 h 30 : A la recherche des premiers migrateurs printaniers (Journée Aquitaine Nature) - Gratuit

## RN Arguin : renseignements et réservation (obligatoire) 05 56 66 45 87-

(Chèque, à l'ordre de la SEPANSO, à RN du Banc d'Arguin, chemin Petit Bordes, 33260 La-Teste-de-Buch)

**Visites guidées** : les mardis, mercredis et samedis de juillet (renseignements au local d'exposition) - gratuit

**Accueil posté estival** : du 1er au 31 juillet - Gratuit

**Visites thématiques :**

- Dimanche 20 avril de 14 à 17 h : les secrets du littoral aquitain de la plage à la forêt. 5 €/3 €
- Samedis 10 mai et 15 juin de 10h à 16 h : découverte de la RN du Banc d'Arguin- 25 € /20 €
- Samedi 24 et Dimanche 25 mai : " Balade entre ciel et mer (Dune du Pilat et banc d'Arguin)" - Gratuit

**Des rencontres ciblées peuvent être organisées à la demande des adhérents. N'hésitez pas à nous demander un rendez-vous par téléphone ou par mail.**

**Nos commissions de travail (Eau, Bassin d'Arcachon, Forêt, Agriculture...) sont également ouvertes à tous nos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.**

**Vous trouverez, sur le site Internet de la SEPANSO, toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO et les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique... : [www.sepanso.org](http://www.sepanso.org)**

**Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site internet. : [www.sepanso.org/gironde/](http://www.sepanso.org/gironde/)**



**N'hésitez pas à transmettre votre adresse électronique à la SEPANSO**  
Ainsi Le Poulpe deviendra plus écologique.

**Adresse du Poulpe : [lepoulpe.sep@wanadoo.fr](mailto:lepoulpe.sep@wanadoo.fr)**

**SEPANSO - 1 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX**  
Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75 email : [sepanso.fed@wanadoo.fr](mailto:sepanso.fed@wanadoo.fr)